



Halte à la répression anti-syndicale à Melle (79) ! Mobilisons-nous à Strasbourg le 14 octobre !

Nos collègues de Melle (79), mis-e-s en cause pour leur participation à des rassemblements contre la mise en place des E3C, passent en Conseil de discipline les 12, 13, 14 et 16 octobre. Ce ne sont pas trois, mais quatre collègues qui sont convoqué-e-s à des conseils de discipline : l'acharnement anti-syndical est encore monté d'un cran.

A Poitiers, les personnels de l'Éducation se sont mobilisés à plusieurs reprises, le 10, 11 et 12 mars, le 24 juin puis le 16 juillet, devant le rectorat de Poitiers, pour soutenir les trois collègues et demander l'abandon immédiat des poursuites et des sanctions ; de plus, une large campagne nationale de soutien a porté les faits à la connaissance de l'opinion publique et de tous les personnels.

Nos organisations rappellent que le droit de revendiquer, de se réunir, de manifester ne sont pas négociables. Dans bon nombre d'académies, des enseignantes et enseignants, des militantes et militants syndicalistes, se sont vus inquiété-e-s et poursuivi-e-s pour des faits de grève. La répression doit cesser.

Nos organisations exigent l'abandon immédiat des procédures disciplinaires engagées contre nos camarades de Melle, et exigent l'arrêt total de la répression anti-syndicale et des mesures et procédures engagées contre tous les personnels ayant participé à des actions syndicales contre les réformes et le Bac Blanc, à Melle comme ailleurs. Nos organisations nationales se sont adressées au ministre dans ce sens.

Ce cas de répression anti-syndicale est emblématique de la volonté du ministère et des rectorats de museler la parole des personnels. La mise en place à marche forcée de la réforme du lycée et des E3C, rebaptisées épreuves communes, se poursuit cette année à un moment où nos conditions de travail se sont considérablement dégradées en raison de la crise sanitaire.

Nos organisations syndicales appellent les personnels à montrer leur solidarité par tous les moyens (prises de positions, motions, rassemblements devant les DSDEN et rectorats à l'occasion des conseils de discipline).

**Pour soutenir nos collègues !
Pour nos conditions de travail !**

**RASSEMBLEMENT DEVANT LE RECTORAT DE L'ACADEMIE DE
STRASBOURG
(6 rue de la Toussaint)
MERCREDI 14 OCTOBRE 15H**